
[APP : PIA 4 - Logistique 4.0](#)

[Imprimer](#)

Logo

Image

Deadline

15 May 2022

- [Log in](#) or [register](#) to post comments

Contenu



- [Partager ce contenu par email](#)
- [Partager ce contenu sur Facebook](#)
- [Partager ce contenu sur Twitter](#)
- [Partager ce contenu sur LinkedIn](#)



PIA 4 - Logistique 4.0

APPEL À PROJETS . EN COURS

Délai de dépôt des dossiers : du 10/11/2021 - 11:12 au **15/05/2022 - 12:00** - Heure de Paris

Le présent AAP s'inscrit dans le cadre du soutien à l'innovation du plan de relance et, plus spécifiquement, dans le cadre des investissements dirigés du quatrième Programme d'investissements d'avenir (PIA4). Sont prioritairement visés les objectifs de transition écologique, de compétitivité économique, de cohésion des territoires, de souveraineté et de résilience. La stratégie d'accélération pour la « digitalisation et décarbonation des mobilités » a été élaborée en associant les acteurs du secteur des transports, les fédérations, les instituts de recherche et les collectivités.

Le présent AAP s'inscrit dans cette stratégie d'accélération, et plus particulièrement dans son axe « Optimiser, Sécuriser et Décarboner les Transports Massifiés et les Interfaces Multimodales » (mesure « Logistique 4.0 »). Le développement d'une « logistique 4.0 » répond aux enjeux d'amélioration de la compétitivité de la chaîne logistique en France et de maîtrise de son impact environnemental. Ces enjeux ont été identifiés dans divers documents de diagnostic et de stratégie (dont la stratégie France Logistique 2025), et ont donné lieu au plan d'action du Comité interministériel de la Logistique du 7 décembre 2020. L'écosystème rassemblé au sein de France Logistique est mobilisé pour répondre à ces enjeux. Le secteur de la logistique doit contribuer à renforcer la résilience économique de la France et se doit par ailleurs de répondre aux enjeux des évolutions sociétales qui l'impactent fortement. Ces dernières ont notamment été amplifiées par la crise COVID ainsi que par le développement rapide du e-commerce dans la dernière décennie.

Les projets pourront être de plusieurs types pour répondre aux enjeux présentés plus haut :

- Développement de briques technologiques, pouvant aller jusqu'à une preuve de concept;
- Développement d'un système global innovant ou intégrant des briques innovantes, pouvant aller jusqu'à une phase de démonstration industrielle;
- Expérimentation d'un système innovant dans le cadre d'un démonstrateur territorial permettant de valider la pertinence technico-économique de la solution en usage représentatif.

Ces types de projet ne sont pas exclusifs les uns des autres, un projet intégrant plusieurs de ces

activités sera également recevable.

Cet AAP s'adresse à tout type d'entités (entreprises, collectivités locales, collectivités territoriales et leurs groupements, notamment celles et ceux ayant la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité, organismes de recherche, académiques), quels que soient leur taille, leur forme juridique, leur mode de gouvernance ou leur financement, en accord avec les typologies de projets attendus présentées plus haut.

L'Appel à Projets s'organise en deux relevés :

1er relevé: le 15/02/2022 à 12h00 (avec clôture pré-dépôt le 15/12/2021)

2ème relevé: le 15/05/2022 à 12h00 (avec clôture pré-dépôt le 15/03/2022)

Les candidatures peuvent être soumises pendant toute la période d'ouverture de l'appel à projets. Chaque candidature doit avoir fait l'objet d'un pré-dépôt préalable.

Pour réaliser votre pré-dépôt, vous devez transmettre votre annexe 2 complète par mail à l'adresse : aap.pia4.logistique4.0@ademe.fr

Région(s) ou pays concerné(s)

National

Pour en savoir plus

- [Annexe 2 - Présentation pré-depot \(pptx - 433,30 Ko\)](#)
- [Cahier des charges - PIA 4 - stratégie Mobilité - AAP Logistique 4.0 VF.pdf \(pdf - 5,70 Mo\)](#)

Préparez votre dossier

[Être informé des mises à jour](#)

CONTACTEZ-NOUS

Avant toute prise de contact, il est important de prendre connaissance du texte de l'AAP et de l'ensemble des documents mis à votre disposition.

[Contacter l'ademe](#)

Déposez votre dossier

Pièces à déposer :

-
- [Annexe 1 - Conditions générales DTIGA \(docx - 129,14 Ko\)](#)
 - [Annexe 3a : Description détaillée du projet \(docx - 142,52 Ko\)](#)
 - [Annexe 3b - Nom partenaire \(docx - 1,06 Mo\)](#)
 - [Annexe 3c - Déclarations administratives - Nom partenaire \(docx - 89,39 Ko\)](#)
 - [Annexe 4 - Base données couts projet v2.7 \(xlsx - 337,09 Ko\)](#)
 - [Annexe 5 - Grille d'impact VF \(xlsx - 158,34 Ko\)](#)
 - [Annexe 5b - Biens communs \(docx - 111,31 Ko\)](#)
 - [Annexe 6 - Eléments financiers - Nom partenaire \(xlsm - 3,03 Mo\)](#)
 - [Annexe 7 - Modele Fiche laureat \(docx - 14,69 Ko\)](#)
 - [Annexe 8 - attestation santé financière 2021 v1 \(pdf - 29,96 Ko\)](#)
 - Autres documents
 - Eléments financiers
 - K-BIS

CALENDRIER

À partir du : 10/11/2021 - 11:12 - Heure de Paris

Jusqu'au : 15/05/2022 - 12:00 - Heure de Paris

[Déposer un dossier](#)

[Consulter les règles d'attribution des aides financières de l'ADEME](#)

Visibilité

Public

Fiche signalétique obligatoire

Désactivé

[Imprimer](#)

Territoires

[Hauts-de-France](#)